



# Institut Lav de Vers

## CONSEILS DE L'ILV

Le Conseil de laboratoire est une instance consultative qui régule la vie de l'unité de recherche et où sont représentés les personnels du laboratoire. C'est un cadre privilégié

d'échanges entre le directeur et les représentants de toutes les catégories de personnels de l'unité.

Il est présidé par le directeur d'unité et composé de :

- » Membres de droit (directeur d'unité et le cas échéant son ou ses directeurs-adjoints)
- » Membres nommés par le directeur d'unité
- » Membres élus, représentatifs des différentes catégories de personnels de l'unité.

Le Comité de direction est un groupe composé des décideurs du laboratoire. Il se réunit régulièrement afin de prendre des orientations et de suivre les résultats.